

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Scévola Richard Jacques, cafetier à Verviers.

MESSIEURS,

L'impétrant est né à Metz (France), le 7 fructidor an VI (24 août 1798), il a résidé à Spa depuis le 1^{er} février 1825 jusqu'au 18 février 1833, et depuis cette dernière époque il habite la ville de Verviers.

L'autorité communale de Verviers atteste qu'il est avantageusement connu sous le rapport de sa conduite morale et politique, et déclare qu'elle verrait avec plaisir que sa demande en naturalisation ordinaire fût accueillie.

Les relations de famille du pétitionnaire l'attachent à la Belgique; sa mère est de Liège, son père est devenu belge par la naturalisation; ses deux sœurs sont mariées à des belges, et ont conséquemment acquis la même qualité, et son frère est au service militaire de la Belgique.

Les autorités consultées, reconnaissant que ces circonstances et les renseignements favorables recueillis sur le compte du sieur Richard Jacques, lui donnent des droits à la faveur qu'il sollicite, appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
